
La lettre de l'inspection pédagogique aux professeurs de mathématiques

A communiquer à tous les professeurs de mathématiques de l'établissement
L'espace mathématique du site académique : <http://www.ac-toulouse.fr/math>

Nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée en souhaitant la bienvenue aux collègues nouvellement nommés dans l'académie ainsi qu'aux 46 stagiaires accueillis cette année.

Nous espérons que cette année scolaire permettra à nos élèves de bénéficier d'une formation de qualité liée à l'investissement important de chaque professeur.

Les orientations et instructions pour la rentrée 2012 sont définies dans la circulaire n°2012-056 du 27 mars 2012 et sont précisées dans la « Lettre à tous les personnels de l'éducation nationale » adressée par le ministre le 26 juin 2012.

Pour l'académie de Toulouse, la rentrée 2012 est la dernière rentrée scolaire concernée par le projet d'académie 2010-2013.

Les trois objectifs visés

- Améliorer la maîtrise des savoirs fondamentaux et le développement des compétences des élèves
- Construire des parcours adaptés à chaque élève
- Instaurer un cadre propice au travail et à la réussite de chaque élève

ont contribué à l'évolution favorable constatée dans l'enseignement de notre discipline.

La mobilisation de chaque enseignant, la place réservée à la discipline dans l'effort collectif, la réflexion conduite en mathématiques ainsi que l'importante évolution dans les pratiques d'évaluation ont permis des avancées certaines au collège comme au lycée.

Les travaux conduits pour assurer au collège la mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences et pour prendre en compte la réforme du lycée dans l'application des nouveaux programmes et l'organisation des temps d'enseignement non dédiés à une discipline ont été possibles grâce à la mobilisation de tous.

Nous vous remercions pour le travail amorcé et nous vous assurons de notre soutien pour vous permettre de le poursuivre dans de bonnes conditions.

La lettre de rentrée RELATIONS a pour objectif de rappeler les priorités nationales et académiques et de souligner les changements importants dans l'enseignement de notre discipline. Nous espérons ainsi faciliter l'implication de chaque enseignant dans les projets conduits dans son établissement et lui permettre d'exercer au mieux les missions qui lui sont confiées.

L'inspection de mathématiques pour l'année scolaire 2012-2013

- Madame Brigitte BAJOU, Inspectrice générale de l'éducation nationale, est doyenne du groupe des mathématiques.
- Monsieur Robert CABANE. Inspecteur général de mathématiques a l'académie de Toulouse en responsabilité.
- L'inspection pédagogique régionale de mathématiques est composée de quatre IA-IPR :
Danielle BLAU, Eric CONGE, Alain NEVADO et Martine RAYNAL.
- Pascal LETARD et Jean-Claude LINDAUER sont chargés de missions auprès des IA-IPR.

Le pilotage et le suivi de l'enseignement de la discipline sont assurés de manière collégiale mais les inspections de 2012-2013 seront prioritairement assurées selon la répartition suivante qui tient compte de la définition des bassins :

- Danielle BLAU : Ariège (9), Hautes-Pyrénées (65), bassin de Muret, bassin de Toulouse-centre (31)
- Eric CONGE : bassins de Decazeville (12), Toulouse Ouest et Sud Ouest, Comminges (31), Lot Est 46, Gaillac (81), Castelsarrasin (82).
- Alain NEVADO : bassins de Millau (12), Rodez (12), Toulouse Est (31), Lot Ouest (46), Condom (32), Montauban(82)
- Martine RAYNAL : bassin de Toulouse Nord (31), bassin de Toulouse Nord-Ouest (31) bassin d'Auch (32), bassins d'Albi et de Castres Mazamet (81).

Pour tout contact avec l'inspection pédagogique régionale de mathématiques :

- joindre le secrétariat au 05 61 17 72 14 ou 15 ou 16
écrire à : ipr@ac-toulouse.fr en précisant « à l'attention des IA-IPR de mathématiques »

Accompagnement des enseignants de mathématiques par l'inspection pédagogique régionale.

Chaque professeur peut s'adresser directement aux IA-IPR de sa discipline pour toute question relative à sa mission d'enseignant.

L'inspection pédagogique régionale de mathématiques assure l'accompagnement des enseignants selon des modalités diverses.

La lettre de l'inspection « RELATIONS » a vocation à diffuser largement les informations et recommandations nécessaires. Elle est complétée depuis la rentrée 2011 par un bulletin « Relations.com » adressé par courrier électronique à tous les enseignants de mathématiques via leur adresse professionnelle. Il appartient à chaque professeur de faire le nécessaire pour rediriger son adresse professionnelle s'il utilise une autre adresse de courrier électronique.

Les dossiers annexés à « Relations » font partie des ressources indispensables pour mettre en œuvre l'enseignement de la discipline. Les encarts récents « Evaluation » et « accompagnement personnalisé » font partie des références pédagogiques et doivent guider la réflexion dans les établissements.

Toutes les informations sont disponibles sur l'espace dédié aux mathématiques du site académique (ressources pédagogiques dans l'espace professionnel). L'importance de cet espace dans l'instauration de la communication vis-à-vis des enseignants est à rappeler.

L'inspection pédagogique régionale de mathématiques assure systématiquement chaque année des journées d'information et d'animation à public désigné. Ces actions intitulées au PAF « Journées pédagogiques : enseigner les mathématiques au collège (respectivement au lycée, en BTS) » sont obligatoires. Chaque établissement est invité à se faire représenter par un ou plusieurs enseignants qui sont les porte-parole de l'équipe de mathématiques. Les instructions officielles et les ressources pédagogiques utiles sont présentées et travaillées lors de ces journées. Leur application garantit la cohérence de la formation mathématique au niveau académique et contribue à réduire les écarts de performances entre les territoires.

Les travaux conduits lors de ces journées doivent être prolongés au sein de conseils d'enseignement. Pour conduire cette réflexion, une brochure est remise à chaque professeur représentant son établissement scolaire.

Les réunions d'équipes de professeurs de mathématiques assurées lors d'inspection dans les établissements reprennent pour partie les principes déclinés lors des journées pédagogiques. Elles prennent en compte le contexte particulier du public scolaire accueilli et permettent de décliner au niveau local les objectifs de formation dans la discipline. Elles s'appuient sur les observations conduites en classe lors des inspections et permettent de mesurer les écarts entre les intentions et le déclaratif avec la réalité

de la classe. En outre, elles sont l'occasion de faire le point sur la réflexion et l'action collectives de l'équipe de mathématiques. A ce titre, des sujets fondamentaux tels que, par exemple, la mutualisation des ressources produites localement (énoncés de devoirs, supports de séances exploitant les TICE,...) ou la stratégie de l'équipe au service de la réussite de chaque élève (devoirs communs, projets pluridisciplinaires, usage pédagogique de l'ENT, démarche pour la mise en œuvre du socle commun et le renseignement du LPC au collège, place des mathématiques dans l'accompagnement personnalisé et les enseignements d'exploration au lycée) y sont abordés.

Les inspections individuelles conduites sont ainsi mises au service d'une dynamique d'équipe.

Les actions de formation continue disciplinaire d'initiative locale (FIL) ainsi que les actions de liaison école-collège ou collège-lycée basées sur la continuité des apprentissages en mathématiques répondent à la même logique.

L'inspection pédagogique régionale de mathématiques assure dans toute la mesure du possible des visites d'inspection régulières. Malgré la vigilance accordée à la régularité des évaluations, chaque enseignant peut signaler un retard d'inspection qui le concerne.

La visite d'inspection doit permettre à l'enseignant de faire avec l'inspecteur le point sur sa pratique professionnelle.

L'observation d'une séance permet notamment à l'inspecteur de prendre des informations sur l'appropriation par le professeur des objectifs d'apprentissages fixés par les programmes, sur la stratégie pédagogique qu'il développe et sur les modalités de sollicitation et de mise au travail des élèves.

L'inspecteur cherche aussi à situer la séance observée dans le champ plus large du travail réalisé avec la classe tout au long de l'année scolaire. L'observation de cahiers d'élèves et de copies d'élèves corrigées y contribue. **L'enseignant veillera à la rendre possible.**

L'examen de la progression annuelle, de la chronologie du travail effectué avec la classe ou demandé aux élèves, des énoncés des devoirs réalisés, en classe et à la maison, de supports éventuels associés aux activités spécifiques (TP informatiques, travaux différenciés, moments de remédiation), permet également cet élargissement de l'analyse lors des échanges avec le professeur. **Les documents utiles doivent pouvoir être présentés.**

N.B. : Le cahier de textes de la classe étant de plus en plus fréquemment numérique, merci d'en prévoir une impression papier synthétique (exclure le format « une page par séance » !) que l'on mettra à la disposition de l'inspecteur ou d'être en mesure de présenter un carnet de bord personnel.

L'évaluation réalisée à l'occasion de l'inspection individuelle ne prend pas seulement en compte le travail réalisé avec la classe observée durant l'année de l'inspection. Elle a vocation à porter également sur l'ensemble des missions assurées par le professeur dans l'établissement et éventuellement au-delà (autres classes en responsabilité, autres missions confiées par le chef d'établissement ou l'inspecteur) et sur l'évolution des pratiques professionnelles de l'enseignant, notamment depuis la précédente inspection. Une réflexion préalable du professeur sur cette évolution peut être intéressante. L'espace spécifique de la fiche d'inspection peut être, en ce sens, utilement renseigné. Toute autre forme de communication est également envisageable. L'inspection individuelle outre l'impact qu'elle revêt pour l'évolution de la carrière d'un enseignant est une occasion privilégiée d'échanges qu'il convient d'exploiter au mieux.

Année scolaire 2012-2013

Programmes de mathématiques et épreuves d'examen (bac et brevet) à compter de la session 2013

Les liens utiles se trouvent sur le site académique à l'adresse :

<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/math/textes/programmes/2012/>

Vous y trouverez notamment le tableau synthétique ci-dessous réalisé par l'inspection générale de mathématiques

– MATHÉMATIQUES : PROGRAMMES & HORAIRES (rentrée 2012) –

	Horaire élève	Programme
6 ^e	<u>4 h</u> (AP : 2)	BO spécial n° 6 du 28 août 2008
5 ^e et 4 ^e	<u>3,5 h</u> (IDD : 2)	
3 ^e	<u>4 h</u>	

CAP	BO n° 8 du 25 février 2010
Bac pro	BO spécial n°2 du 19 fév 2009

Seconde	<u>4 h</u> (AP : 2, MPS : 1,5)	BO n°30 du 23 juillet 2009
---------	-----------------------------------	--

	Première		Terminale		Baccalauréat		
					durée	coefficient	
ES	<u>3 h</u>	BO spécial n°9 du 30 septembre 2010	<u>4 h</u> spécialité : <u>1,5 h</u>	BO spécial n°8 du 13 octobre 2011	<u>3 h</u>	<u>5 sur 36</u> +2	
L	oblig au choix <u>3 h</u>		spécialité: <u>4 h</u>			<u>+4 sur 37</u>	
S	<u>4 h</u>	BO spécial n°9 du 30 septembre 2010	<u>6 h</u> spécialité: <u>2 h</u>	BO spécial n°8 du 13 octobre 2011	<u>4 h</u>	<u>7 sur 38</u> +2	
STMG	<u>3 h</u>	BO n°6 du 9 février 2012	<i>Communication et gestion des ressources humaines</i> <u>2 h</u>	STG : BO hs n°7 du 1 ^{er} septembre 2005 septembre 2013 : <u>2h</u> , BO n°6 du 9 février 2012	<u>2 h</u>	<u>2 sur 40</u>	
			<i>Marketing</i>		<u>3 h</u>	<u>3 h</u>	<u>3 sur 40</u>
			<i>Comptabilité et finance d'entreprise</i> <i>Gestion des systèmes d'information</i>			<u>4 sur 40</u>	
STD2A	<u>3h</u>	BO spécial n°3 du 17 mars 2011	<u>3h</u>	BO spécial n°8 du 13 octobre 2011	<u>3 h</u>	<u>2 sur 40</u>	
STI2D	<u>4h</u>	BO spécial n°3 du 17 mars 2011	<u>4h</u>	BO spécial n°8 du 13 octobre 2011	<u>4 h</u>	<u>4 sur 42</u>	
STL	<u>4 h</u>		<i>SPCL</i>	<u>4 h</u>	BO spécial n°8 du 13 octobre 2011	<u>4 h</u>	<u>4 sur 42</u>
ST2S	<u>3 h</u>	BO hs n°2 du 26 octobre 2006	<u>3 h</u> (dont TD : 0,5) sept 2013 : <u>3h</u>		BO hs n°2 du 26 octobre 2006	<u>2 h</u>	<u>3 sur 39</u>

- accompagnement personnalisé : 2 heures à tous les niveaux du lycée

Quelles priorités pour les enseignants de mathématiques à la rentrée 2012 ?

L'atteinte des objectifs « améliorer la maîtrise des savoirs fondamentaux et le développement des compétences des élèves » et « construire des parcours adaptés à chaque élève » doit sous-tendre l'action des professeurs de mathématiques.

Au collège

➤ Les programmes de mathématiques ne sont pas modifiés à cette rentrée. Les documents ressources mis à la disposition des enseignants restent valides. Ils sont nombreux et riches.

➤ Socle commun de connaissances et de compétences : le principe en est confirmé et l'impérieuse nécessité de faire parvenir tout élève à la maîtrise des compétences du socle commun en fin de scolarité obligatoire a été clairement réaffirmée par le Ministre dans sa « Lettre à tous les personnels de l'éducation nationale ».

➤ L'école du socle : en lien avec les enseignants de l'école primaire, il convient de poursuivre au collège l'accompagnement des élèves dans le développement des compétences du socle commun et l'acquisition des savoirs fondamentaux. Dans le cadre du plan « Sciences et technologies à l'Ecole » lancé le 31 janvier 2011, un comité de pilotage académique sciences et technologies a été créé et un sous groupe de réflexion sur l'enseignement des mathématiques depuis l'école maternelle a été constitué. Il réunit notamment les IEN référents mathématiques de chaque département et les IA-IPR de mathématiques.

➤ Les PPRE, l'accompagnement personnalisé en sixième, l'accompagnement éducatif doivent être utilisés pour soutenir les élèves fragiles.

➤ Le diplôme national du brevet est rénové à compter de la session 2013 (N.S. n° 2012-029 du 24-2-2012, BO n°13 du 29 mars 2012):

- **La note de contrôle continu** : il est demandé aux professeurs de l'établir « à partir de contrôles ponctuels et d'un ou de plusieurs bilans effectués, pour l'ensemble des classes concernées, sur des sujets identiques et dans des disciplines choisies par l'établissement. » « Une attention particulière doit être portée à l'évaluation de l'oral, qu'il convient d'effectuer, dans toutes les disciplines, dans toute la mesure du possible. » « Dans les disciplines scientifiques et en technologie, cette note inclut, dans la mesure du possible, **une évaluation des activités expérimentales.** » « Pour la prise en compte des résultats de l'année scolaire, les chefs d'établissement invitent les équipes pédagogiques à rechercher l'harmonisation des évaluations par discipline mais aussi à assurer une concertation entre les disciplines. »
- **Les épreuves ponctuelles** : « Elles permettent d'apprécier l'ensemble des connaissances et des compétences acquises par les candidats dans le cadre des programmes d'enseignement et en référence au socle commun. »
- **Les objectifs de l'épreuve ponctuelle de mathématiques**: « Pour tous les candidats, l'épreuve évalue les connaissances et compétences définies par le socle commun au palier 3. Pour les candidats de la série générale uniquement, les acquis à évaluer se réfèrent à l'intégralité du programme de la classe de troisième. Dans l'esprit du socle commun, le sujet doit permettre d'apprécier la capacité du candidat à mobiliser ses connaissances et à mettre en œuvre une démarche scientifique pour résoudre des problèmes simples. »
- **La structure de l'épreuve de mathématiques**: « Le sujet est constitué de six à dix exercices indépendants. Il est indiqué au candidat qu'il peut les traiter dans l'ordre qui lui convient. Les exercices correspondent aux exigences du socle commun pour la série professionnelle et portent sur différentes parties du programme de troisième pour la série générale. L'ensemble du sujet doit préserver un équilibre entre les quatre premiers items de la compétence 3 du socle commun de connaissances et de compétences - les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique - appliqués à l'activité de résolution d'un problème mathématique :
 - rechercher, extraire et organiser l'information utile ;

- mesurer, calculer, appliquer des consignes ;
- modéliser, conjecturer, raisonner et démontrer ;
- argumenter et présenter les résultats à l'aide d'un langage adapté.

L'essentiel de l'épreuve évalue ces capacités.

Un des exercices au moins a pour objet une tâche non guidée, exigeant une prise d'initiative de la part du candidat. »

- **Quelques éléments d'analyse :**

L'organisation en trois parties (activités numériques, activités géométriques, problème) des sujets des sessions précédentes disparaît.

L'importance centrale des compétences liées à la résolution de problème (les quatre items du domaine 1 de la compétence 3 du socle commun) et les attendus en termes de prise d'initiative sont clairement indiqués.

Les objectifs de formation des élèves à la résolution de problèmes sont communs aux programmes de mathématiques du collège (de la sixième à la troisième) et du lycée (seconde, première et terminale de toutes les séries). Ce sont aussi **ceux que** se donne l'enseignement obligatoire concernant la formation scientifique de tous les élèves et que reconnaît la validation de la compétence 3 du socle commun. Ils sont essentiels.

L'acquisition, tout au long de la scolarité, de connaissances et savoir faire nombreux et de plus en plus performants donne aux élèves une palette d'outils leur permettant de résoudre des problèmes en mobilisant leurs compétences dans ce domaine.

Il est essentiel de travailler ces compétences tout au long de la scolarité obligatoire.

On consultera utilement le compte rendu des journées pédagogiques « collèges » réalisées en mai 2012 et consacrées aux évolutions pédagogiques qu'encourage la nouvelle définition de l'épreuve du DNB.

http://pedagogie.ac-toulouse.fr/math/stages/college/11_12/

Au lycée

➤ De nouveaux programmes de mathématiques entrent en application en terminale S, ES, L (spécialité), STI2D, STD2A, STL et en première STMG.

On consultera utilement le compte rendu des journées pédagogiques « lycées » réalisées en avril 2012 à leur sujet :

http://pedagogie.ac-toulouse.fr/math/stages/terminales/2011_12/

Une journée de formation sur le programme de spécialité mathématique en terminale S est prévue en lien avec l'institut de mathématiques de Toulouse. Elle aura lieu **le lundi 8 octobre 2012**. Un représentant par lycée proposant cet enseignement y sera invité.

Un séminaire national « ressources STI2D » aura lieu à Paris le 26 septembre 2012. Il concerne les disciplines : mathématiques, sciences physiques et chimiques fondamentales et appliquées et sciences et techniques industrielles. L'académie sera représentée à ce séminaire et une action sera menée par la suite (**le 11 octobre 2012**) au niveau académique, en direction des professeurs de ces disciplines.

Par ailleurs, les journées pédagogiques « lycées » auront, cette année, comme thèmes principaux : retour sur la mise en place des nouveaux programmes en cycle terminal S, ES, L, STI2D, STL et enseignement des nouveaux programmes de mathématiques en série STMG.

➤ Plusieurs documents ressources sont mis à la disposition des enseignants de mathématiques de lycée.

Citons par exemple les plus récemment publiés sur Eduscol : « Mathématiques et physique chimie en série STL » (août 2012), « Mesures et incertitudes » (Juin 2012), « Mathématiques série S enseignement de spécialité » (Juin 2012), « Analyse » pour les classes de première GT (Mars 2012), « Statistiques et probabilités » pour les classes de première GT (février 2012), « Probabilités et statistique » pour les classes de terminale GT (février 2012) et plusieurs documents concernant la série STD2A (octobre 2011).

➤ On sera attentif à accompagner de façon personnalisée les redoublants de terminale.

De façon plus générale, quel que soit le niveau de classe, les élèves redoublants et les élèves

repérés comme fragiles l'année précédente doivent être suivis et aidés dès le début de l'année scolaire au sein de la classe bien sûr mais aussi dans le cadre de l'accompagnement personnalisé et des dispositifs (tutorat, stages de remise à niveau, stages passerelles).

➤ Les bacheliers professionnels sont de plus en plus nombreux à être accueillis en BTS.

Pour la première fois cette année, ils auront suivi un cursus d'études en lycée professionnel de trois ans (au lieu de quatre), étudié des programmes de mathématiques rénovés, été évalués à l'examen par CCF. Il convient de prendre en compte ces évolutions et d'accompagner tout particulièrement ces jeunes dès la rentrée scolaire.

Pour accéder aux programmes de mathématiques de lycée professionnel :

http://media.education.gouv.fr/file/special_2/25/3/mathematiques_sciences_physiques_chimiques_44253.pdf

➤ La note de rentrée annuelle de l'inspection générale de mathématiques concernant les BTS devrait être disponible au cours du mois de septembre 2012. Elle sera mise en ligne sur le site académique.

La semaine des mathématiques 2013 :

Elle aura lieu **du 18 au 22 mars 2013** et aura pour thème : **Mathématiques de la planète terre 2013**.

Plusieurs compétitions mathématiques se dérouleront durant cette semaine, notamment **les olympiades de mathématiques de première (20 mars 2013)**.

Comme l'année dernière, cette semaine sera un moment privilégié de mise en lumière de la richesse de l'activité mathématique et du plaisir de « faire des mathématiques ».

L'ENT en mathématiques



A cette rentrée, plus de 90 % des établissements publics sont équipés de l'ENT (Environnement Numérique du Travail). Les premiers usages sont installés.

L'emploi du cahier de textes numérique, devenu obligatoire, a mis en évidence parfois un appauvrissement par rapport à la version papier, d'où la nécessité de mieux connaître et utiliser les fonctionnalités du cahier de textes de l'ENT pour enrichir l'approche collaborative avec les élèves et les parents.

De nombreuses innovations pédagogiques sont repérées dans l'observatoire des usages de l'ENTMIP. Certaines fonctionnalités amènent à développer un suivi individualisé des élèves. Il est emblématique des nouvelles approches pédagogiques induites par l'ENT.

Cela permet de passer **d'une pédagogie descendante à une pédagogie collaborative** grâce à un ENT qui devrait être un outil pour « **apprendre à collaborer et collaborer pour apprendre** » et de trouver les espaces de liberté qui apportent le plaisir de s'engager dans les apprentissages. »

L'ENT est à la fois un « espace de liberté entouré par des barrières qui rassurent et un espace contraint par des barrières qui limitent les possibles ». Il faut donc trouver un **équilibre** laissant libre cours aux initiatives individuelles tout en facilitant des usages collectifs.

Afin de d'approfondir cette réflexion sur un usage pédagogique disciplinaire, **un groupe de formateurs formé de professeurs de maths de collège et de lycée a été constitué**. Des formations d'initiative locale (FIL) ou de bassin pourront être demandées pour prolonger la réflexion des équipes de mathématiques.

Les résultats des élèves de l'académie aux épreuves de mathématiques des examens, session 2012

DNB : tableau des effectifs associés aux notes attribuées et des moyennes

Notes attribuées	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
ARIEGE	7	16	28	39	56	76	86	98	113	116	120
AVEYRON	2	5	19	39	57	90	103	147	141	211	219
HAUTE GARONNE	21	84	178	220	315	408	434	546	694	785	920
GERS	-	6	16	30	51	43	74	95	117	133	148
LOT	2	10	31	37	53	80	91	86	110	131	137
HAUTES PYRENEES	-	16	33	59	70	103	122	118	152	179	179
TARN	-	17	31	37	64	83	139	195	248	238	291
TARN ET GARONNE	3	18	35	73	79	105	116	165	163	188	197
TOTAL	35	172	371	534	745	988	1165	1450	1738	1981	2211
Notes attribuées	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
ARIEGE	121	132	137	104	88	74	47	28	13	4	
AVEYRON	244	262	244	236	177	157	125	68	45	15	
HAUTE GARONNE	1005	1104	1181	1080	1039	867	705	495	340	304	
GERS	162	157	176	180	176	99	87	60	44	20	
LOT	126	145	130	136	95	107	65	42	29	13	
HAUTES PYRENEES	198	177	220	186	160	111	81	54	28	31	
TARN	341	347	327	309	284	234	172	127	59	36	
TARN ET GARONNE	201	218	230	179	173	119	114	67	32	18	
TOTAL	2398	2542	2645	2410	2192	1768	1396	941	590	441	

	09	12	31	32	46	65	81	82		académie
NB de candidats	1503	2606	12726	1874	1656	2277	3579	2493		28714
Moyenne	9,91	11,03	11,47	11,26	10,46	10,50	11,28	10,44		11,09

Au niveau académique, 1^{er} quartile : 8 ; médiane : 12 ; 3^e quartile : 15

Plus précisément :

- *25,1% des candidats de l'académie obtiennent une note inférieure ou égale à 8 sur 20.*
- *56,9% des candidats, obtiennent une note inférieure ou égale à 12 sur 20.*
- *25,5% des candidats, obtiennent une note supérieure ou égale à 15 sur 20.*

Si on se réfère à la note de 10 sur 20, souvent prise en référence par les observateurs :

- *32,0% des candidats de l'académie obtiennent une note inférieure ou égale à 9 sur 20.*
- *68,0% des candidats, obtiennent une note supérieure ou égale à 10 sur 20.*

Les moyennes académiques des activités numériques, des activités géométriques, du problème, les résultats, nationaux et académiques, relatifs aux acquis des élèves observés, d'autres éléments d'analyse qualitative de l'épreuve 2012 sont disponibles sur le site académique :

<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/math/thematiques/evaluation/>

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BTS

Les séries et spécialités sont trop nombreuses pour être chacune évoquée ici.

Vous trouverez sur la page mathématique du site académique (<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/math/thematiques/evaluation/>):

- les répartitions de notes et les moyennes des épreuves de mathématiques des différentes séries et spécialités du BAC et du BTS,
- des éléments d'analyse concernant l'épreuve de mathématique du bac S qui a donné lieu à des relevés des acquis des élèves et comportait quelques questions d'algorithmique,
- des éléments d'analyse concernant les épreuves de mathématiques du bac STG dont les enseignements pourront être utiles à la préparation de la session 2013, dernière session du bac STG.